Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'explique les merveilleux effets de ce remède sûre à l'organisme, comme tant autres, soulage instantanément les plus graves accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 1 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 563

NORD

DOUAI

DOUAI. — Musique Municipale. — Voici le programme du concert qui sera donné le dimanche 19 courant, à 3 heures du soir, sur le kiosque de la place Carnot, par la Musique Municipale : 1. Saint Lotatain, pas-redoublé, Dorng ; 2. Samson et Dalila, lointaine arrangée par Winter, Saint-Saëns, solistes : MM. A. Ollivier, hautbois ; Pa. Cancel, cornet à pistons ; Petit, trombone ; 3. Dis-moi lu, dis-moi loi, valse (les Lutins), Ketten ; 4. Les Maîtres Chanteurs, ouverture, Richard Wagner ; 5. Elle et Lui, valse, H. Gaste.

— Mardi, à 8 heures du soir, à Frais-Marais, le monteur Blégin-plaisir Auguste Ringot, 27 ans, demeurant à Douai, avenue Jean-Bart, 1, a fait une chute de 8 mètres environ. Il a été relevé avec une fracture du bras droit et une contusion au front. Il a été transporté à son domicile.

— Mardi, à 5 heures du soir, à Frais-Marais, le nommé Jules Dollet, 19 ans, d'avoir pris la fuite en emportant une somme de 20 francs, produit d'une vente faite pour le compte de son patron.

Concert militaire. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la musique du 87e de ligne, aujourd'hui jeudi, des trois heures et demie, à la place Verte : 1. L'Etape, A. Brick. — Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, Boieldieu — Babillage, E. Dillet, l'Africaine, grande fantaisie, Meyerbeer, Amorette-Tana, Frank Wiles, Gung'l.

Concours militaire. — Le concours de trompettes de la Fédération musicale du Nord, dont le siège est à Douai, aura lieu le dimanche 19 mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Valenciennes, salle du tribunal de simple police.

Bulletinaire. — Le marchand de crème Narbolline, place d'Armes, accuse son commis Victor Dehaut, 19 ans, d'avoir pris la fuite en emportant une somme de 20 francs, produit d'une vente faite pour le compte de son patron.

Concert militaire. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la musique du 87e de ligne, aujourd'hui jeudi, dès trois heures et demie, à la place Verte : 1. L'Etape, A. Brick. — Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, Boieldieu — Babillage, E. Dillet, l'Africaine, grande fantaisie, Meyerbeer, Amorette-Tana, Frank Wiles, Gung'l.

Vol. — Mardi, à 4 heures du soir, à Frais-Marais, le nommé Auguste Ringot, 27 ans, monteur blégin-plaisir, demeurant à Douai, avenue Jean-Bart, 1, a été relevé avec une fracture du bras droit et une contusion au front. Il a été transporté à son domicile. Il a été constaté que le monteur a vu qu'il reparaît et a été profondément coupé.

En route pour Amiénières. — On en signale un ouvrier mineur, d'origine belgique, Dominique Villaert, fut arrêté, il y a quelques semaines, dans la dépendance de la gare de Somain, au moment où il dépendait le contre-poids du disque à signaux et risquait ainsi d'occasionner les plus graves accidents.

M. Cordelet, juge d'instruction, frappé de l'importance des propos de cet inculpé, ne tarda pas à avoir la preuve que Willoton ne possédait ni toute sa raison et rendit en sa faveur une ordonnance de non-lieu.

En conséquence de cette décision, Willoton a été ramené de la prison cellulaire et conduit à l'asile d'aliénés d'Armentières où il sera détenu administrativement.

— Un concours pour l'obtention d'emplois de facteurs-receveurs ruraux aura lieu le 4 juin prochain, à 2 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Les candidats sont à adresser leurs demandes à M. le Maire en y joignant les pièces suivantes : 1. Extrait de naissance ; 2. Extrait de jugement ; 3. Certificat de bonne conduite ; Certificat médical d'aptitude physique ; 5. Brevet.

Les dossiers des candidatures doivent être en ce qui concerne les candidats âgés de 25 ans, et ne dépassent pas 35 ans ; elle seront reçus jusqu'au 2 juin inclusivement.

Trouvée de la famille Gayant. — Par décision de l'administration municipale, MM. Albert Pape, sculpteur, et Henri Regnerd, sculpteur, membres de la commission des fêtes publiques, sont nommés membres de la commission chargée de l'enquête des personnages de la famille Gayant.

Bons Bestiaux. — Par arrêté de M. le Sous-préfet, pris sur la proposition de M. le Maire de Douai, MM. Cazin Maurice et Coulon Augustin, préposés auxiliaires, sont nommés préposés surveillants.

Au Bellevue. — Par arrêté de M. le Maire, sont nommés : gardiens du Bellevue : M. Décoq Arthur, préposé surveillant d'octroi en retraite, en remplacement de M. Brias, décédé. Gustieur au Bellevue : Guérez François, en remplacement de M. Brias, décédé.

Approbation. — Le Conseil municipal s'est réuni le 17 mai.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Maire informe l'assemblée que quelques groupes seulement sont inscrits pour participer à la fête du centenaire d'Alfred que la municipalité se propose d'organiser le mois prochain.

Ce projet, de nature à intéresser, si peu important, leur concours, oblige le Conseil à abandonner le projet.

Il propose que la contribution charges d'urgence de la République publique, sauvegarde employer la partie du crédit affecté au carnaval, à une autre fête jugée plus attractive.

VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Mercredi. — Mercredi, vers deux heures et demie de l'après-midi, M. Jean Pouille, ferblantier, demeurant à Valenciennes, rue Dampierre, 1, se trouvait sur le toit de son domicile, lorsque, par suite d'étourdissement, il tomba sur le sol et fut relevé avec une fracture du crâne. Il était âgé de 40 ans.

Les décorés de la médaille militaire. — L'assemblée générale des décorés de la médaille militaire aura lieu le dimanche 22 mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Valenciennes, salle du tribunal de simple police.

Infanticide. — Le marchand de crème Narbolline place d'Armes, accuse son commis Victor Dehaut, 19 ans, d'avoir pris la fuite en emportant une somme de 20 francs, produit d'une vente faite pour le compte de son patron.

Concert militaire. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la musique du 87e de ligne, aujourd'hui jeudi, dès trois heures et demie, à la place Verte : 1. L'Etape, A. Brick. — Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, Boieldieu — Babillage, E. Dillet, l'Africaine, grande fantaisie, Meyerbeer, Amorette-Tana, Frank Wiles, Gung'l.

— Mardi, à 4 heures du soir, à Frais-Marais, le monteur blégin-plaisir Auguste Ringot, 27 ans, demeurant à Douai, avenue Jean-Bart, 1, a fait une chute de 8 mètres environ. Il a été relevé avec une fracture du bras droit et une contusion au front. Il a été transporté à son domicile. Il a été constaté que le monteur a vu qu'il reparaît et a été profondément coupé.

En route pour Amiénières. — On en signale un ouvrier mineur, d'origine belgique, Dominique Villaert, fut arrêté, il y a quelques semaines, dans la dépendance de la gare de Somain, au moment où il dépendait le contre-poids du disque à signaux et risquait ainsi d'occasionner les plus graves accidents.

M. Cordelet, juge d'instruction, frappé de l'importance des propos de cet inculpé, ne tarda pas à avoir la preuve que Willoton ne possédait ni toute sa raison et rendit en sa faveur une ordonnance de non-lieu.

En conséquence de cette décision, Willoton a été ramené de la prison cellulaire et conduit à l'asile d'aliénés d'Armentières où il sera détenu administrativement.

— Un concours pour l'obtention d'emplois de facteurs-receveurs ruraux aura lieu le 4 juin prochain, à 2 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Les candidats sont à adresser leurs demandes à M. le Maire en y joignant les pièces suivantes : 1. Extrait de naissance ; 2. Extrait de jugement ; 3. Certificat de bonne conduite ; Certificat médical d'aptitude physique ; 5. Brevet.

Les dossiers des candidatures doivent être en ce qui concerne les candidats âgés de 25 ans, et ne dépassent pas 35 ans ; elle seront reçus jusqu'au 2 juin inclusivement.

Trouvée de la famille Gayant. — Par décision de l'administration municipale, MM. Albert Pape, sculpteur, et Henri Regnerd, sculpteur, membres de la commission des fêtes publiques, sont nommés membres de la commission chargée de l'enquête des personnages de la famille Gayant.

Bons Bestiaux. — Par arrêté de M. le Sous-préfet, pris sur la proposition de M. le Maire de Douai, MM. Cazin Maurice et Coulon Augustin, préposés auxiliaires, sont nommés préposés surveillants.

Au Bellevue. — Par arrêté de M. le Maire, sont nommés : gardiens du Bellevue : M. Décoq Arthur, préposé surveillant d'octroi en retraite, en remplacement de M. Brias, décédé. Gustieur au Bellevue : Guérez François, en remplacement de M. Brias, décédé.

Approbation. — Le Conseil municipal s'est réuni le 17 courant.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Maire informe l'assemblée que quelques groupes seulement sont inscrits pour participer à la fête du centenaire d'Alfred que la municipalité se propose d'organiser le mois prochain.

Ce projet, de nature à intéresser, si peu important, leur concours, oblige le Conseil à abandonner le projet.

Il propose que la contribution charges d'urgence de la République publique, sauvegarde employer la partie du crédit affecté au carnaval, à une autre fête jugée plus attractive.

Accidents. — Le nommé Laude Gaston, 18 ans, électricien, a porté plainte à la police contre un sieur Joseph Waquet qui, sans motif, lui porta un coup de couteau au bras droit.

CAGNONCLES. — Pendu. — M. Cauvez Charles, 40 ans, a été trouvé pendu à un clou fixé dans une poutre de son grenier, par sa femme.

La cause de ce suicide n'est pas nettement établie, mais le malheureux Cauvez, qui avait été interné à Armentières, ne semblait pas jouir de toutes ses facultés.

ESTRUN. — Un squelette. — En bêchant son jardin situé derrière l'ancienne école des Sœurs, M. Delcourt, usinier, a mis à jour un squelette humain desséché.

Il a mis au courant de sa découverte les autorités, qui procèdent à une enquête.

AVESNES

AVESNES. — Société d'Agriculture. — M. Ducaud, sous-préfet d'Avesnes, a présidé dimanche 15 mai, le réunion de la Société d'Agriculture d'Avesnes et a procédé à la remise des médailles et diplômes qui n'avaient pu être distribués à leurs titulaires lors du dernier concours du Quesnoy.

Le bureau a ensuite été renouvelé comme suit : Président, M. Sandrart Hector ; vice-président, M. Deparis ; Secrétaire général, M. Raux ; Secrétaire-adjoint, M. Leconte ; Trésorier, M. Sterbecq ; Bibliothécaire, M. Desgrelles ; Bibliothécaire-adjoint, M. Ernest Antoine. — Il a été décidé que le prochain concours se tiendra à Bavay, le 21 août.

AVESNES. — M. Grenier, chef de gare à Avesnes, a déposé une plainte contre le sieur Dupuis Amiot, journalier, demeurant à Fleurmont-Wandrechies, qui, à deux reprises, dans la nuit du 22 au 23 mai, s'est introduit dans la gare par escalade et a frappé l'employé Fontaine, qui l'invitait à déguerpir.

FOURMIES. — Une bicyclette, marque « Terminus », n° 512, appartenant à M. Bolot Victor, employé, demeurant à Fourmies, a été volée dans la gare de cette ville.

SOLRE-LE-CHATEAU. — Le pensionnat de Solre-le-Château vient de remporter un beau succès. L'élève Boucher Eugène, du cours complémentaire, a été reçu au surnuméraire des contributions indirectes avec le numéro 4 du Nord, sur 90 candidats.

MAUBEUGE. — Soldat noyé. — On a retrouvé dans la Sambre, le corps d'un soldat du 73e d'infanterie, François Pomart, 22 ans, natif d'Aubechies.

On croit à un suicide.

JEUMONT. — Noyé. — On a retiré de la Sambre, le cadavre du sieur Emile Liénard, 33 ans, disparu de son domicile à Cousolre, depuis le 6 courant. Ce malheureux, qui faisait une femme et six enfants, s'adonnait à la boisson.

TRELON. — A réclamer à la Mairie, les objets suivants : une paire de lorgnons, un torchon, un portefeuille trouvé par M. Malmy Léon, un sac à main, plusieurs clefs et cantines.

RECOUGNIES. — Chiens ratiers. — Le dimanche 29 mai, à 3 heures de l'après-midi, grand concours de chiens ratiers chez M. Georges Devonge, à Recq-Recquignies. 100 francs de prix seront distribués. On commencera par un concours-école, avec un prix par série de 6 chiens. Un renard sera mis au parc à l'issue du concours.

HAZEBROUCK

NIEPPE. — Nous apprenons que M. Duflo, directeur de notre école communale depuis octobre 1887, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Dans l'intérêt du service, il restera en fonction jusqu'aux vacances prochaines.

BAILLEUL. — Une enquête vient d'être ouverte par M. le juge d'instruction d'Hazebrouck sur une affaire de coups. Excités par de mauvais garnements, des enfants se sont amusés à frapper une femme de 70 ans, au jardin de l'eau, puis des pierres qui l'ont gravement blessée.

MERVILLE. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 27 de ce mois, à 6 heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes : 1. Comptabilité ; Budgets. — 2. Forpiers : Pensions de retraites. 3. Id. Tambours et clairons. — 4. Id. Tenue d'ajudant ; dolman de sergent. — 5. Demande de M. Wallet, président de la Patriote. — 6. Demande de M. Biron, garde champêtre. — 7. Cession de retraites pour les employés et agents communaux. — 8. Chemins vicinaux : budget de 1911. — 9. Bâtiments rue Bourneville : demande Quillé.

CAMBRAI

CAMBRAI. — Règlement d'un différend. — M. Ferrand Deligne se jugeant offensé par une lettre que M. Alfred Bertrand a fait insérer dans les journaux l' « Indépendant » et le « Progrès » du 21 mai dernier, a chargé ses amis, MM. Emile Moreaux et Ernest Maller, de demander à M. Bertrand une rétractation ou une réparation.

M. Bertrand a délégué auprès de MM. Moreaux et Maller, ses amis, MM. Nestor Copin et Edmond Garin.

Les quatre mandataires se sont réunis et après examen des griefs invoqués de part et d'autre, ils ont, d'un commun accord, réglé le différend de manière suivante :

M. Deligne déclare que dans les paroles qu'il a prononcées au Conseil Municipal, dans la séance du 21 mai 1910, et qui ont été l'occasion de la lettre de M. Bertrand, il n'a rien eu à opposer ce qui, à son avis, était une note d'intolérance, à une accusation d'intolérance dirigée contre son parti, mais qu'il n'a pas eu l'intention de mettre en doute l'honorabilité de M. Bertrand.

M. Bertrand, de son côté, déclare en faire un devoir de retirer ce que sa lettre a pu contenir d'injurieux à l'égard de M. Deligne.

En conséquence l'affaire ne comporte aucune suite.

Le présent procès-verbal sera publié dans les quatre journaux : l' « Indépendant », l' « Emancipateur », le « Petit Cambrésien » et le « Courrier ».

Cambrai, le 25 mai 1910.

Pour M. Deligne : E. Moreux ; E. Maller.

Pour M. Bertrand : N. Copin ; E. Garin.

CAMBRAI. — Le brutal. — Le nommé Laude Gaston, 18 ans, électricien, a porté plainte à la police contre un sieur Joseph Waquet qui, sans motif, lui porta un coup de couteau au bras droit.

DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Départ du troupes. — Les deux bataillons du 39e de ligne restés à Dunkerque, sont partis hier matin à 8 heures et demie.

Différents trains ont également emmené vers leurs brigades respectives, 120 gendarmes.

Le 1er cuirassiers part aujourd'hui.

Par une décision ministérielle, M. le colonel Hugues, commandant le 1er régiment de cuirassiers, a tenu à remercier la population dunkerquoise de l'accueil qu'elle a réservé à son régiment.

Avec le concours de la musique du 110e d'infanterie, le 1er cuirassiers avait organisé pour hier soir, une retraite aux flambeaux qui a parcouru les principales rues de Dunkerque.

Cette retraite a obtenu le plus grand succès et les cuirassiers ont été acclamés tout le long du parcours.

Cabaretiers !!!

Nettoyez vos Tuyaux !

vos pompes, votre verrerie de débit à l'ORGNITE. Dépositaire général pour le gros : **P. LANDOUZY**, 27, rue de Wazemmes, LILLE. En vente chez les principaux Epiciers et Droguistes. 3731

PAS DE CALAIS

ARRAS

ARRAS. — Comité de « Souvenir Français ». — Le Comité du Souvenir Français prie les familles et les amis des enfants d'Arras morts pour la Patrie, de bien vouloir leur signaler les noms qui auraient pu être oubliés. Voici la liste de ceux qui seront inscrits sur le monument :

1792 : Jonequet. — 1793 : Petit. — 1794 : Gruyelle, Tilloy, Tricart, Delaby, Loir, Prévost, Lagache, Gaudon, Loustauvermeit, Peudroux, Pauron, Prevost, Leooog, Damiens. — 1795 : Boyette, Haudoiet, Bearel, Boubert, Délève, Lenglet, Macron, Théry, Lefranc, Payen, Thiery L., Levreux, Courcelle, Fauchinet, Carré, Forgeois, Bouc, Caplain F., Caplain L., Lainé, Dion, Roty, Monvoisin, Laboule, Lejeune, Marlet, Bôru, Carpentier, Desitrée, Bertry, Dagaille, Dessailly, Gaudon, Godart, Hurel, Macron, Marlet, Vanel, Vernet. — 1796 : Bouillard, Hallo, Delisse, Destombes, Dehay, Noiret, Saully. — 1797 : Carton. — 1798 : Delegorgue, Lepiece. — 1799 : Birdy, Guérard, Palmart, Dignoire, Clay, Leleiter, Cardin, Dumont, Quesnel, Jonequet, Meunier. — 1800 : Avoune, Lebon, Lavalée, Dambrine, Leleiter, Notle, Deneux, Bouvin. — 1801 : Leclerc, Noiret, Chabel, Forgeois, Foucard, Isambert, Lesur, Villette, Goupel, Buisson, Delleroy, Bustè, Petit. — 1802 : Carlin, Caron. — 1803 : Chandellier, Martel. — 1804 : Lucas, Mouray, Increment, Falcoulet, Lancelle, Noiret. — 1805 : Anselin, Carlement, Delaine. — 1806 : Bourain, Daulignay, Edouard, Floy, Guénard, Hurel, Hubert, Lancial, Saintenas, Brissy, Duché, Maniette, Delegorgue. — 1807 : Benoit, Marchand, Béraudin, Condolles, Dehaye, Dorchet, Cresson, Dehay, Coiffel, Poussely, Dos, Delplanque, Jorlende, Fouinier, Bertin, Gelle, Slupon, Loviez, Lefebvre, Level, Joyignot. — 1808 : Kennedy, Delile, Bornière, Fournier, Marlin, Dubellet, Coubet. — 1809 : Tabary, Langlet, Lehu, Magnier, Hurel, Bidal, Dupont, Fourmaux, Carpentier, Lemaire, Catheline, Béraumieux, Brisel, Jouset, Lemaire, Duquesnoy, Eloupre, Pichon, Hénon, Menessier, Achery, Dupont, Cassus, Bestel, Bartel, Bard, Lambert, Deshayes, Beal, Défossé, Marchand, Minart, Lebon, Obin, Papet, Géry, Leverend, Bergère, Delefortery, Lélouart. — 1810 : Mousset, Dan Imigne, Collfier, Damour, Devillers, Flamand, Gaudermann, Bréval, Debloque, Dorme, Dolly, Eloy, Dupuis, Bulleset, Moulin, Dumenil, Gland, Lécuisé, Lecuire, Houbroni, Masolet, Dupire, Dubois. — 1811 : Bussière, Courtois, Delhaye, Logne, Wesse, Dupré, Legnot, Rhis. — 1812 : Blanchet, Levrey, Charmoque, Darras, Lenglet, Willemez. — 1813 : Lefermier, Bardin, Lemaire, Fournier, Dellevalle, Beurle, Bourges, Enfray, Calles, Colliner, Defaupé, Muger, Pelé, Bombeuf, Lebrun, Pinon, Plateau, Dubreque, Edouard, Dhuin, Langelbon, Gerard, Noël, Magnier, Delaître, Gerrard, Allouis, Molle, Monte, Poidevin. — 1814 : Flahaut, Guérard, Letien, Derome, Labbé, Meunier, Cousin, Donné, Fauchisson, Fleury, Grifhot, Prévost, Demiens, Dabitre, Dehaire. — 1815 : Corrette. — 1854 : Vieto. — 1855 : Barlin, Debout, Prouvost. — 1870 : Kieffer, Meonsaire, Plaisant, Choquet, Doyon, Revillion, Ledoux, Wolstroff. — 1871 : Coulon, Beaucourt, Gousseaume, Mathon, Sanière, Garreau, Barré, Duret, Fortier, Henry, Jodien, Dussart, Noyez, Coindet, Domengié, Houriez, Charruey. — 1885 : Combe. — 1898 : Verret. — 1899 : Delemerre. — 1900 : Tricart. — 1901 : Boulcourt, Niénas. — 1905 : Courugeux. — 1907 : Bedin.

ARRAS. — Le Comité du Souvenir Français. — Le comité organise un banquet pour souscription, qui aura lieu le dimanche 5 juin, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux enfants d'Arras morts pour la patrie.

Il prie les personnes qui auraient l'intention de se faire inscrire, d'en demander les conditions à M. Grillet, trésorier du comité, 1, rue Emile-Legrette.

Accident. — M. Coin, 19 ans, charpentier, s'est grièvement blessé à la main avec un ciseau dont il se servait. M. le docteur Truffier lui a prodigué des soins.

Argent disparu. — M. Bulay, cabaretier, rue des Gauguiers, a déclaré au bureau de police que, manquant, il y a quelque jours, dans une chambre du premier étage pour y prendre de l'argent, il avait constaté qu'on lui avait dérobé une somme de 1.150 fr. en or et en argent, placée dans son armoire à glace. Le voleur avait laissé un billet de 500 francs.

L'affaire Guilluy. — Le nommé Guilluy, ex-comptable de la maison Mesnier, arrêté pour détournements commis au préjudice de son patron, a été interrogé hier.

Amicale des agents. — L'Amicale des gardiens de la paix, gardes champêtres et gardes de carrières d'Arras, s'est réunie lundi dernier, à huit heures du soir, à son siège social, rue Saint-Géry.

M. Léon Lebas, président ; M. Lefebvre remplissant les fonctions de secrétaire. Le président excuse les membres absents, retenus par leur service. Il déclare ensuite que l'Association n'était pas un groupement prêt à se mettre en révolte, mais que ses membres étaient au contraire disposés à observer la discipline et à se montrer respectueux envers leurs supérieurs et l'administration municipale.

Puis il propose d'offrir à M. le Maire la présidence d'honneur de l'Association. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Après quoi la séance fut levée.

Union artistique du Pas-de-Calais. — Voici les résultats de la loterie du 23 mai : Chaumières, prés d'Arras, par Cordier C., 585, M. l'abbé Flambeau. — La Sorgue, par Cordier C., 197, M. Clairet Léonce. — Rosée, par Mlle Quéroy A., 128, M. Sens. — Rembrandt, gravure par Giraux, don du ministère des Beaux-Arts, 739, Mlle Tranzin. — Mlle rue à Montreuil-sur-Mer, par Sélomé, 444, M. Eug. Bloquet. — Coucher de soleil, par Cordier Ch., 593, M. Lecreux. — Bailliage d'Aire-sur-la-Lys, par Haie L., 313, M. Dupont-Lenglet. — La vierge au Lys, gravure par Lurat Ab, don du ministère des Beaux-Arts, 115, M. Le Genill. — Charité s. v. p., plaquette plâtre, par Cartier C., 464, M. Jouve. — Les Saules, par Cordier C., 426, Mme Collignon. — Scène parisienne, par Robert Arm., 344, Mme Adam Bourry. — Saint-Quentin pris d'Essaut, gravure, don du ministère des Beaux-Arts, 636, M. Macquart. — Port, Cieslile de Bréhal, par Baton Z., 862, Mlle Bertorte. — Médaillon du portrait, par Cartier C., 322, M. Lombart. — Fontaine bretonne, par Cordier Ch., 561, M. Crinon. — La Diligence, gravure, par Toussaint don du ministère des Beaux-Arts, 610, M. Delhaye. — Les Dunes, par Tricart L., 512, M. Démeurville. — 3 médaillons vitraux, par Bourgoin, 518, Mme Rambaud. — Soleil levant, par Planquelle F., 603, M. Wartel, notaire.

PALLUEL. — La société de tir organise, le dimanche 29 mai courant, une course vélocipédique sur un parcours de 15 kilomètres, avec nombreux prix en espèces et objets divers. La mise est fixée à 2 francs par coureur et les inscriptions seront reçues au siège de la société, place de la Mairie, à partir de 1 h. ½. La réglement de la course sera adressé à tout amateur qui en fera la demande.

BÉTHUNE

BETHUNE. — Mardi a été célébré, à Béthune, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, le mariage de Mlle Jeanne Campion, petite-fille de Mme Campion-Chevalier et de Mme Leroy, et fille de M. Louis Campion, industriel, adjoint au maire de Béthune, et de Mme Campion née Leroy, avec M. Marcel Dormion, notaire à Lens.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Jules Elby, directeur des rames de Bruay, officier de la Légion d'honneur, son oncle maternel par alliance ; et Emile Vez, industriel à Béthune, son oncle paternel par alliance.

Les témoins du marié étaient : Mme Dormont, née Marguerite Dormion, de Laventie, et M. Achille Legendil, propriétaire à Arras.

Parmi les invités, nous avons remarqué : MM. Fernand Bar député, Génébrier, sous-préfet de l'arrondissement, etc.

M. Jules Sevin, maire de la ville, qui a uni les jeunes époux, a prononcé une allocution de circonstance qui a été très goûtée.

BILLY-MONTIGNY. — Le dimanche 29 et lundi 30 mai, aura lieu un festival d'Harmonies, fanfares, symphonies, Orphéons, Trompettes et tête militaire, avec concours de tir pour les sapeurs-pompiers. Démonstration pour les sociétés de secours mutuels, de Vétérans, d'Anciens Combattants de Prévoyante de l'Avenir, Concours individuel artistique pour les sociétés de musique et de fanfare militaire.

Une centaine d'adhésions sont parvenues au Comité. Le programme vient d'être arrêté ainsi :

Journée du dimanche. — A 8 heures dimanche, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie. De 9 heures et demie à midi (place Mathieu), concours individuel de gymnastique. De midi à 2 heures du soir, les sociétés seront reçues à leur arrivée par les commissaires spéciaux chargés de les diriger sur endroits qui leur sont désignés. A 2 heures à du jour, rassemblement des Lanfs les sociétés, rue Carnot, et rue Nationale. A 3 heures 3/4, mise en rangs des sociétés. A 3 heures, défilé d'après l'itinéraire suivant : rue Carnot, Blanche-Dolet, Emile-Zola, place de la Gare, rue de Rouvroy, de la Gare N° 10, de la Gare, de Fouquières, Victor-Hugo, du Bois, Nationale, Mathieu (Défilé devant la Lanterne d'honneur, dislocation). A 5 heures du soir, concerts sur les différents kiosques, concours de tir par les compagnies de sapeurs-pompiers aux cartouches réservées. Mouvements d'ensemble par les sociétés de Gymnastique sur la Nouvelle place de la Cité N° 10.

Soirée du dimanche. — A 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, tirage des primes et distribution des prix. Pendant le journée, gonflement du ballon « l'Aurore », 1500 mètres cubes. A 8 heures, place Mathieu, lancement du ballon. A 7 heures, concert par la Musique Municipale du Commerce. A 8 heures, concert par l'Union Orphéonique.

Le comité annonce que la plupart des trains de la journée du dimanche seront dédoublés, plusieurs trains spéciaux seront mis en marche.

HENIN-LIETARD. — On nous communique : La Ligue radicale et radicale-socialiste d'Hénin-Liétard, réunie en assemblée générale, le 22 mai courant, a décidé à l'unanimité de ses membres de présenter candidat aux élections de Conseil général, M. Privel-Bartier, conseiller d'arrondissement, estimant que l'honneur de porter le drapeau républicain revient de droit à celui qui a su, le premier dans le canton, gagner au nom une majorité importante.

HENIN-LIETARD. — Le sieur Arthur Peslin, 23 ans, manœuvre à Courrières, de passage à Hénin-Liétard, dans la nuit du dimanche, a été attaqué et roué de coups par trois individus inconnus qui lui ont volé la somme de 17 fr. 40 et ses chaussures. Il a déposé une plainte à la gendarmerie qui recherche les auteurs de cette agression.

— Un sieur Canivet, sujet belge, sortant de prison pour viol et outrages qui un arrêté d'expulsion avait été pris, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie, qui est allée le pêcher dans une roulotte dans laquelle il s'était caché et bloqué dans un lit ; il a été conduit au parquet de Béthune.

LIEVIN. — Par arrêté ministériel, M. Lemaire-Jeu, professeur de musique, soliste de la Grande Fanfare des Mines de Lens, est nommé officier d'académie. Félicitations.

LIEVIN. — Hoc du 4-Septembre, M. Laurent, garçon boucher, à service de M. Hippolyte Dupont, avait momentanément laissé son attelage sur la voie publique, tandis qu'il ouvrait la porte de la remise. Cette opération terminée, il appela le cheval. L'animal obliqua brusquement à gauche passa au travers du trottoir, alors qu'un cycliste monté à bicyclette, passait, il culbuta le vélocipédiste et le plaqua. M. Diruit fut relevé sans blessure sérieuse ; son vélocipède est absolument hors d'usage.

HARNES. — Isidore Déprez, dit Comme, au cours d'une querelle qu'il eut avec un voisin, Mme Dufresne, pour une question de passage sur un terrain, la porta deux coups de bêche qui le blessèrent assez sérieusement au bras gauche. Le brutal individu a été mis en état d'arrestation par M. Devigne, commissaire de police.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Mlle Louise Lelièvre, demeurant chez M. Armand Delever, avait placé un louis de 20 francs dans un portemonnaie caché dans la tirelir d'une commode. La pièce a disparu. Des soupçons pèsent sur une certaine dame.

LENS. — La Fanfare Ouvrière Municipale prendra part, le dimanche 12 juin prochain, au concours de Pierrefonds-les-Bains. (Oise). Les membres honoraires qui voudront accompagner la société peuvent se faire inscrire chez M. Heleux, cafetier, Grand'Place, avant le 5 juin. Le départ aura lieu en corps le samedi 11 juin, à 1 h. 30 du soir, et le retour a volonté, jusqu'au mardi soir.

La journée du lundi sera consacrée à la visite de la ville de Compiègne et des environs, qui sont charmants.

BERQUETTES. — Les électeurs de la commune de Berquettes sont convoqués pour le dimanche 12 juin, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Cajetan-Marien et Alfred Obin, démissionnaires.

LAVENTIE. — Le Conseil municipal de Laventie se réunira, le dimanche prochain, 29 mai, pour procéder à l'élection d'un 2e adjoint en remplacement de M. Henri Barrote, démissionnaire.

COSNAY. — Des élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Cosnay ; il y avait un conseiller à élire en remplacement de M. L. Guillemot, décédé.

Voici les résultats du scrutin : Votants, 190 ; bulletins blancs ou nuls, 7 ; Majorité absolue : 96.

Ont obtenu : MM. Louis Guillemant, mécanicien, 99 voix. — Henri Delcourt, épicier, 96 voix. — Jules Delbecque, mineur, 94 voix. — François Poulain, mineur, 25 voix. — Joseph Seygneroles, cultivateur, 7 voix. — Divers : à voix.

Il y a ballottage.

Le 2e jour de scrutin aura lieu dimanche prochain.

BEUVRY. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge de Victor Duquesnoy, né à Verquin, âgé de 35 ans, cultivateur ; d'Alexandre Duquesnoy, âgé de 23 ans, cultivateur, fils du précédent et de Jules Clément, âgé de 43 ans, ouvrier mineur, qui dans la nuit du 14 au 15 mai, vers une heure du matin, se sont battus au hameau du Quesnoy, où ils demeurent.

FESTUBERT. — Nous avons relaté que la foudre avait détruit en partie, samedi matin, une petite ferme, rue Sèche-Rue, à Festubert, et occupée par M. Lachery. Les pertes sont évaluées à 5.500 francs ; il y a assurance.

LESPESSES. — Un jeune homme de 17 ans, Eugène Larsdan, qui habite au hameau de Fauquembem, à Lespesses, se rendant à bicyclette dimanche soir, vers 9 heures ½ du matin à Lillers, n'a eu que le temps de sauter à bas de sa machine pour ne garer de l'auto 40 R 2 ; Eugène Larsdan n'a pas été atteint, mais sa bicyclette a été cassée.

SAINT-OMER

SAINT-OMER. — M. le lieutenant de territorialé Gervey est nommé capitaine au 7e régiment.

Société de tir de Saint-Omer. — Grand tir à la cible à toutes armes, offert aux amateurs Français et étrangers, sous le patronage de l'administration municipale à l'occasion de la fête communale, les lundi 30, mardi 31 mai, dimanche 5 et lundi 6 juin 1910.

Depuis trois heures jusqu'à sept heures du soir, au Petit-Port, local de la société.

Toutes les armes seront admises sauf celles tirant la balle enveloppée d'un matelas.

Le tir sera clos le lundi 6 juin, à 6 heures du soir.

SAINT-OMER. — Le concert du mardi. — Le concert donné mardi soir par l'excellente musique du 7e régiment d'infanterie, n'a pas été favorisé par le temps. Il faisait un froid presque hivernal. Cependant les amateurs se sont rendus en assez grand nombre sur le Grand-Place pour applaudir les divers morceaux du programme. Le concert a pris fin vers dix heures.

Territoriale. — MM. Cédart et Hamy, lieutenants au 7 régiment, sont nommés capitaine au 8e régiment.

Tir à l'arc du Grand-Port-Philippe. — Sur cent quarante quatre amateurs qui ont pris part au tir à la perche qui a eu lieu lundi, c'est M. Amelot, de Saint-Omer, qui a abattu l'oiseau d'honneur.

Société Philharmonique. — La société donnera au Théâtre son 5e concert, le 28 mai 1910, avec la concours de Mlle Marguerite Lemporte, cantatrice, Mlle Renée Labatut, harpiste, le prix du Conservatoire de Paris, M. Burdiant, 1er prix de trompette du conservatoire de Lille, et d'un chœur de dames, sous la direction de M. Michel D'Angremont.

BOULOGNE

BOULOGNE. — Tombé dans une cuve. — Hier, vers 4 heures, M. Douclin Georges, 2, rue, demeurant, 2, rue Marengo, au service de Mme Fourmentin, salaise, 27, rue du Moulin-à-Vent, qui était occupé à nettoyer des lists, lorsqu'il fut tombé dans une chaudière emplie d'eau bouillante, a été blessé grièvement au pied gauche.

L'infortuné a été transporté à l'hôpital.

La misérable est mort. — Il y a deux jours, un nommé Louis Porquet, 62 ans, sans domicile, avait été ramassé par des agents, dans la rue, mourant de faim et de misère.

Conduit à l'hôpital, Porquet avait été plongé dans un bain, tellement il était rongé de vermine, puis gardé en traitement. Le pauvre diable, tellement avaient été rudes les privations qu'il avait endurées, est décédé hier après-midi.

Sous un éboulement. — M. Thomas, 46 ans, demeurant rue Pierre-Batut, travaillait, vers cinq heures, à la brasserie Delahaye, quand un éboulement se produisit, ensevelissant l'ouvrier.

Dégagé par ses camarades, Thomas fut secondé à son domicile, mais comme il souffrait trop, on le transporta à l'hôpital où un interne constata une fracture de la cheville du pied gauche et une luxation de la cuisse droite.

MIDDELKERKE, Digue de Mer (20 minutes d'Ostende). Pour acheter ou louer, adresser-vous à Mme **FI. SOETENS**, agence immobilière. Renseignements gratuits. Tél. 11 n.3797

EAU GORLIER Adoucit la Peau, donne au teint Fraîcheur et Velouté. Flacon 2f 50, 3f 50, 10 fr. Toute Parfum. Immergeable. 587

TIRAGES FINANC